

Québec, le 8 décembre 2021

À l'attention des parents d'enfants fréquentant une école primaire de la Capitale-Nationale (excluant la région de Charlevoix)

**Objet : Ajout du port du masque en tout temps pour les élèves du primaire de la Capitale-Nationale (Québec-Nord, Québec-Sud et Portneuf)**

Bonjour,

Le nombre de cas de COVID-19 continue d'augmenter dans la région de la Capitale-Nationale, comme ailleurs au Québec. Les enfants de 12 ans et moins représentent la majorité des cas actuellement. Il n'est donc pas surprenant que le virus s'introduise dans les écoles, forçant de plus en plus l'isolement communautaire de certains jeunes et parfois la fermeture de groupes-classes ou d'activités de loisir.

Dans le but de garder les élèves du primaire le plus possible à l'école et d'éviter des périodes d'isolement suite à une exposition à un cas en milieu scolaire, la direction de santé publique de la Capitale-Nationale ajoute la mesure du port du masque en tout temps pour les élèves de la première année jusqu'à la sixième année des secteurs Québec-Nord, Québec-Sud et Portneuf dès vendredi le 10 décembre 2021.

Avec cette mesure additionnelle, nous avons comme objectif de réduire la transmission et les expositions de COVID-19 chez nos jeunes pour ainsi éviter des isolements à la maison.

Nous remarquons aussi que dans les milieux très affectés, plusieurs jours se sont écoulés avant que les enfants passent un test de dépistage pour la COVID-19 malgré le fait qu'ils avaient des symptômes. Ceci fait en sorte qu'ils ont fréquenté leurs camarades de classe pendant une longue période alors qu'ils étaient contagieux. Ceci mène à un plus grand nombre d'enfants infectés au total.

Tel que mentionné, la direction de la santé publique souhaite, comme le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les parents, maintenir le plus possible les enfants en classe. Il en va de leurs apprentissages pédagogiques, mais aussi de leur développement social et de leur équilibre émotif.

Afin d'atteindre cet objectif, nous désirons vous rappeler de :

- Garder votre enfant en isolement à domicile<sup>1</sup> dès l'apparition des premiers symptômes compatibles avec la COVID-19. Ne pas l'envoyer à l'école.

---

<sup>1</sup> <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19#c56335>

- Utiliser l'outil d'auto-évaluation en ligne<sup>2</sup> pour savoir s'il faut faire passer un test de dépistage à votre enfant.
- Faire vacciner votre enfant pour diminuer les chances qu'il attrape et qu'il transmette la COVID-19.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à ces directives.

Le directeur de santé publique,



André Dontigny, M.D., M. Sc., FRCPC

---

<sup>2</sup> <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/tests-de-depistage/faire-test-de-depistage>